

Une baise inattendue

Depuis que mon auteur a décidé que je reprendrais du service, je fus obligé de m'occuper d'affaires non résolues ou mal ficelées. Mon classeur n'en contenait aucune, mais une poubelle qui l'accompagnait débordait de dossiers. C'est ainsi que j'ai remise à jour, un certain soir, une de mes premières enquêtes, au temps où je n'avais pas les moyens d'avoir un classeur. Je ne pensais pas aimer me relire, mais je suis tombé dans le panneau. C'était une de mes premières enquêtes qui concernait une mort inexplicée. Un meurtre ou un suicide? Je me devais d'élucider le mystère. Je n'aime pas les meurtres puisque je dois alors laisser les succès de l'enquête à des policiers. Quant aux suicides, je me dis qu'il s'agit là d'une solution permanente à un problème souvent passager. Malheureusement, mon rapport gisant au fond de la poubelle, baignait dans un fond de verre de café encore humide. Plusieurs mots et phrases s'étaient délayés. Évidemment, ma force de déduction a vite fait de combler les vides. Pour les lectrices, je me suis permis d'italiquer les phrases manquantes.

Un soir d'ennui, on m'avait confié la tâche délicate et quasi-impossible de retrouver un présumé *violeur violent*. Son plus récent délit fut commis l'été dernier, sur l'autoroute 55 près de Shawinigan. La victime fut trouvée sur une automobile non mobile près du panneau indiquant la sortie 217, qui, pour une fois, n'était pas fermée pour cause d'une troisième reconstruction. Cette première découverte a donné le ton à mon enquête. En reconstituant la scène, j'en ai déduit que la victime volait du sud au nord, profitant d'un vent de dos *dénudé*. J'ai noté, dans mon calepin, de vérifier s'il y avait des vents qui venaient du bas de son dos, en vue *d'investiguer une possible sodomisation*. En utilisant ma loupe, pour ne pas louper d'indices, j'ai remarqué que l'*agression* avait été violente et que la victime portait des marques sur l'ensemble du visage. J'ai estimé sa vitesse à 25 km/h, ce qui était inférieur à la limite permise sur cette portion de l'autoroute. La portion qui restait de la victime était aussi limite pour procéder à une identification positive. Je me suis alors demandé quelle mouche l'avait piqué. La circulation automobile arrêtée tout comme celle de la victime, je pris mon temps pour constater les dégâts. *Première constatation, la victime était de sexe masculin. Normal pour un taon. Le lieu de l'incident m'a porté à croire à un accident puisque la victime gisait sur le pare-brise d'une coccinelle légèrement endommagé (sans e parce que le dommage est au pare-brise,*

malgré que je pourrais féminiser si je considère que le dommage s'étend à la voiture. Les assureurs s'arrangeront avec la sémantique). J'ai consacré les instants suivants à interroger des témoins oculaires qui avaient vu le crime de près, n'étant qu'en arrière du pare-brise meurtrier. La conductrice, puisqu'il s'agissait bien d'un individu de sexe féminin, était dans tout ses états ayant constaté la gravité de la situation. Un éclat de vitre éclaté n'a rien pour voir la vie en rose. À côté d'elle, un passager en état de choc ayant craint de perdre la vue à la vue du taon qui dardait la voiture. Il me confia alors, qu'il a voulu calmer la conductrice qui criait à haute voix (ce qui est plus facile pour crier) sa frustration de ne pouvoir vendre sa maison à cause d'un notaire dont l'agenda était trop chargé. Le bruit du moteur arrière prit le devant enterrant la voix. L'homme lui dit alors: baisse le ton, baisse le ton. Elle entendit : baise le taon, baise le taon. Ce qu'elle fit. Un éclat de vitre dans le postérieur de la victime confirma mes soupçons.

Mon classeur s'est alors enrichi d'un premier rapport avec une affaire résolue. Par contre, je n'ai reçu aucun honoraire. En passant sous le panneau indiquant la sortie de l'autoroute, j'ai constaté la présence d'une dizaine de taons jonchant la route après avoir frappé ledit panneau. J'en ai conclu que ce soir là, ils avaient connu une mauvaise sortie. Je suis rentré chez moi.